



Ordre National
des Chirurgiens-Dentistes

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE-ET-LOIRE

Chalon,
Le 29 Mars 2016

Madame **NOBLET Marie-Louise**
La Grande Agasse
71 460 SAINT GENGOUX LE NATIONAL

Madame,

Nous accusons réception de votre courrier concernant le différend qui vous oppose au Centre Dentexia le 29 Mars 2016.

Nous vous informons que le Conseil Départemental de Saône-et-Loire associé aux Conseils Départementaux du Rhône, des Hauts de Seine, des Bouches du Rhône et au Conseil National a déposé plainte contre le Centre Dentexia. Votre dossier y sera associé.

Vous pouvez, si ce n'est déjà fait, adresser également votre plainte au Parquet de Chalon à l'adresse suivante :

Parquet de Chalon-sur-Saône
Bureau d'Ordre
Rue Emiland Menand
71 331 CHALON-sur-SAONE cedex

Vous pouvez consulter le site "collectif-contre-dentexia.com" qui pourra vous donner des éléments.

Vous avez la possibilité de contacter le liquidateur judiciaire Maître **Vincent DE CARRIÈRE**,
30 avenue Malacrida -13100 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 21 12 63

De plus, si vous avez souscrit un prêt auprès d'un organisme (Franfinance ou autre) et que vous avez encore des prélèvements bancaires, essayez de demander leur suspension du fait de votre déclaration de créance faite au mandataire judiciaire. X

Nous souhaiterions également que vous nous transmettiez votre dossier médical ainsi que les documents radiologiques et si possible le nom des praticiens qui vous ont suivi.
(Votre demande de dossier médical est à adresser au liquidateur judiciaire).

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations.



Maison Dentaire : 1, rue Dewet - 71100 CHALON-SUR-SAONE
Secrétariat administratif : ouvert : Lundi - Mardi - jeudi : matin et après-midi et vendredi matin
Tél. : 03 85 48 68 80 - E-mail : saone-et-loire@oncd.org